L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 MARS 1879. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI 8 MARS 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—1° Résidences de famille Nos 149 et 151 rue Bourbon. 2° Résidence à deux étages No 111 1/2 rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. 3° Résidence et magasin No 48 rue St-Louis, en face de la maison d'Etat. 4° Propriétés vacantes au coin des rues Ste-Anne et Bourbon. 5° Trois grands terrains touchant à la Presse à coton de la Levée rue des Grands-Hommes, entre St-Ferdinand et Cotton Press. 6° Résidence No 467 rue Dumaine, entre Rocheblave et Dorgenois. 7° Deux magnifiques terrains touchant les ci-dessus mentionnés. 8° Maison à deux locations No 209 rue Roman, entre Hopital et Ursulines.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles,—jolis cottages en bois dans le Deuxième District dans la rue Ste-Anne et face à l'église Ste-Anne et près du Marché Tremé.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, magasin en briques face au canal Carondelet et forge No 230 rue St-Pierre.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins. Tennents Pale Ale et peinture blanche, casse-têtes, etc.

Peinture Blanche, Casse-Têtes. — Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Tennents Pale Ale— Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Grande vente aujourd'hui à midi à la Bourse d'Encan St-Charles en propriétés de ville, plantations, fermes, annoncées comme devant être vendues positivement pour compte de succession et autres intérêts, par C. E. Girardey, encanteur.

La liste comprenant des propriétés de beaucoup de valeur mérite l'attention de ceux qui cherchent des placements sûrs et productifs.

Pour les conditions et toutes autres informations, voyez les plans et les annonces à la vente. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cet encan.

LES FINANCIERS.

Les financiers qui veulent que la dette de l'Etat, telle qu'elle a été fixée par son Excellence radicale, le gouverneur Kellogg, soit payée intégralement et capital et intérêt, soutiennent que l'Etat de la Louisiane est fort riche, et que pour en faire sortir des millions, il s'agit simplement de le bien administrer, d'y égaliser l'assessement et de faire avec rigueur le recouvrement des taxes. Tant pis pour ceux qui ne pourront les payer! Ils seront expropriés, et leur ruine ne prouvera qu'une chose, c'est qu'ils ont été de mauvais planteurs, de pitoyables agriculteurs et d'indignes propriétaires. En ce cas, il est juste qu'ils cèdent la place à d'autres qui sauront tirer un meilleur parti du sol, ou mieux économiser les revenus que le sol peut donner.

Si tout cela était vrai, la question serait aisément résolue. Il suffirait de nommer de bons assesseurs, des assesseurs comme on n'en a jamais vu, et comme il n'en existe peut-être pas, et de nommer ensuite de bons shérifs, des shérifs habiles à exécuter promptement tous les ordres de saisie et de vente obtenus par l'Etat contre les contribuables retardataires. Les shérifs se trouveraient plus facilement que les assesseurs. Les saisies et ventes sont faciles à opérer, quand on est sur d'avoir l'Etat pour acquéreur si les enchérisseurs font défaut. Quant à l'assessement des terres, c'est autre chose. L'opération est des plus difficiles, et nous croyons très fort qu'on n'arrivera jamais à donner aux contribuables fonciers, pleine satisfaction sur ce chapitre de l'administration publique.

Mais l'argument des financiers dont nous parlons est fondé sur la grande richesse de l'Etat, richesse qu'ils admettent comme un fait acquis et indubitable. Il y a cependant d'autres hommes qui le contestent et ceux qui le contestent le plus sont justement les propriétaires de ville ou de campagne auxquels chaque année on demande plus qu'ils n'ont pour payer l'intérêt de capitaux oisifs. On conçoit très aisément que ces propriétaires aient sur la situation d'autres idées que celles des financiers attachés à la carcasse de l'Etat. Ces propriétaires sont peu jaloux qu'on dise d'eux qu'ils ne connaissent pas la valeur de leurs terres, qu'ils ignorent les moyens de les mettre en culture et qu'ils sont eux-mêmes des paresseux, des dissipateurs et des maîtres indignes.

Ils tiennent d'autant plus à ce qu'on ne leur applique pas ce langage que le jugement serait faux. Depuis la guerre, les planteurs de la Louisiane ont changé tout à fait. Ils sont devenus d'autres hommes. Ils sont actifs, travailleurs, économes. Ils font tout ce qu'ils peuvent faire pour se passer de secours extérieurs. Avec beaucoup moins de travailleurs qu'autrefois, et avec une main-d'œuvre qui coûte cher, avec une main-d'œuvre indocile, inconstante et turbulente, ils font on sont sur le point de faire des récoltes aussi abondantes que du temps de l'esclavage. Cela prouve-t-il qu'ils sont oisifs, paresseux et dissipateurs? Il nous semble que cela prouve absolument le contraire, et bien mal venus sont les financiers qui prétendent que, si les planteurs ou les cultivateurs n'ont pas de quoi payer leurs taxes, c'est leur faute et uniquement leur faute. Encore, si ces taxes étaient modérées, le reproche des financiers se comprendrait mieux. Mais les taxes levées en Louisiane sont les plus lourdes de tout le pays. Il n'y a pas un Etat qui soit aussi grevé que le nôtre, et sur les 37 Etats de l'Union, il y en a 30 au moins qui paient, pour taxes, moins de la moitié du taux qu'on paie ici.

Et maintenant pour qui ces taxes? Est-ce pour l'administration? Non. Le gouvernement n'en prend que la moitié, le reste est pour l'intérêt de la dette. Et d'où vient cette dette? Elle vient des Radicaux; ce sont les Radicaux qui l'ont faite, car avant la guerre notre Etat ne devait pas quatre millions. Il est vrai, car nous ne voulons rien cacher ici, que la Législature de 1866, ajouta à cette dette quatre autres millions, dans l'intérêt de l'agriculture. Il fallut alors reconstruire les levées; le travail était pressant. Mais les quatre millions furent mal dépensés. On paya les reconstructions le double au moins de ce qu'elles valaient. Elles n'avaient pas en réalité coûté deux millions. Bien que la Législature qui vota ces millions fut démocratique, nous mettons ces millions sur le compte de l'occupation militaire et des Radicaux, car une Législature libre eut suivi les errements de l'ancienne économie politique de l'Etat, et se fut bien gardée de gaspiller aussi cavalièrement des ressources que la [illegible] avait presque réduites à néant.

[illegible] opérée par l'amendement [illegible] Législature de Kellogg proposa au peuple, et que le peuple n'a peut-être pas voté, a donc ajouté sept ou huit millions à l'ancienne dette. Ce sont là les millions que les paroisses ne veulent pas payer, parce qu'elles ne les reconnaissent pas comme des dettes légitimes. Les paroisses ne paraissent nullement effrayées de l'idée de la perte du crédit de l'Etat. Les paroisses disent: les millions représentés par la dette sont des millions oisifs qui nous coûtent beaucoup et qui ne rapportent absolument rien. Où se tiennent-ils? On n'en sait rien. Ils se tiennent probablement dans les banques du Nord et du Sud, d'où ils ne sortent que pour payer des différences dans le jeu de la Bourse. On les met là pour attendre la baisse; puis, quand la baisse est venue, ils paraissent pour faire des achats de bons, et quand le jeu est fait, comme au 30 et 40 des cartes ou comme à la rouge et à la noire de la roulette, ils reviennent se cacher dans les banques, après une vente à la hausse qui a été plus ou moins heureuse suivant le hasard ou l'imbécilité des joueurs.

Telle est en quelques mots l'histoire de ces millions qui forment, disent les financiers, le crédit de l'Etat. Et c'est pour soutenir ces millions, dont l'industrie créatrice ne profite jamais, et c'est pour préserver un pareil crédit qu'il faudra grever les campagnes de charges qui les écrasent et en exproprier les habitants! Notons bien que le cadre de la spéculation ne se borne pas aux millions de l'Etat; il y a aussi les 20 millions de bons à prime de la ville, ce qui fait en tout 32 millions sur lesquels s'exercent quotidiennement les *Bulls* et les *Bears* ou les Boursiers de la Nelle-Orléans. Trente-deux millions de bons pour une population de 200,000 dont une moitié est dans la détresse! Dans la détresse, pourquoi? Parce que ces millions sont pour le jeu et non pour les travaux publics.

C'est donc le jeu qui nous tue et non le manque de crédit; c'est le jeu qui est partout, qui a séduit toutes les classes, même celles entre les mains desquelles il ne reste plus que quelques billets. C'est triste, c'est effrayant!

Nous demanderons maintenant aux financiers si le jeu, le jeu incessant, le jeu infernal sur les fonds publics, est le moyen de rendre à l'Etat la fortune d'autrefois, fortune qui lui échappe sans cesse en dépit des travaux de la classe active et productive. Nous demandons aux financiers si la Convention, portant une main hardie sur les abus pécuniaires de ce temps, ne ferait pas bien de les démolir, de les extirper ou de les écourter tout au moins! Oui, si la Convention en trouve le moyen, elle fera bien de l'employer, dans l'intérêt de l'Etat, dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt des joueurs eux-mêmes.

Mais les financiers font valoir un autre argument; ils disent que les titres de la dette d'Etat ont été brûlés au fur et à mesure que la conversion progressait, et qu'on ne pourrait opérer une seconde réduction sans faire subir une perte énorme aux porteurs des anciens bons convertis. C'est malheureusement vrai, mais nous croyons que ces porteurs d'anciens bons, ayant pris et conservé des bons de la nouvelle facture, sont en fort petit nombre. Nous les plaignons d'avoir commis la faute de se soumettre au plan de conversion de Kellogg, mais il sera difficile de faire quelque chose pour eux. Au surplus, il faudrait bien avoir recours à la réduction et biffer sur le capital et l'intérêt, si la dette s'élevait à 40 millions, par exemple, au lieu de 12 ou 15 millions. Les financiers prétendraient-ils alors que l'Etat pourrait payer un intérêt de 7 pour cent sur un capital de 40 millions? Eh bien, il arrive aujourd'hui que l'Etat ne peut payer un pareil intérêt sur un capital de 12 millions. Il faut donc aviser à cette impossibilité.

Mais nous nous étonnons de la délicatesse des financiers à l'égard des anciennes créances de l'Etat, quand ils ont été insensibles à l'assimilation des anciens bons consolidés de la ville avec les bons radicaux. Est-ce que les Législateurs de 1876 n'ont pas voulu forcer ces bons consolidés à subir la loi des bons à prime, bien qu'ils fussent spécialement protégés et garantis par la loi de 1852? N'est-ce pas une répudiation partielle qui a été commise arbitrairement, et en violation du droit, quand on a dépouillé cette créance, si respectée naguères, et de son intérêt et de son fonds d'amortissement, en remplaçant tout cela par un intérêt inférieur et aléatoire? C'était une banqueroute. Qu'est-ce que les financiers ont objecté à ce tour de gobelet? Rien. S'ils n'ont rien dit alors, ils ont perdu le droit d'adresser des remontrances à la convention sur le règlement de la dette d'Etat, et cette convention ayant pour mission de soulager le peuple tout entier des charges qui l'accablent, sera libre à cet égard de faire ce qu'elle jugera convenable.

LA CONSPIRATION VAINCUE.

ACQUITTEMENT DES PRISONNIERS DE NATCHITOCHES.

Le juri a acquitté, hier, les prisonniers de Natchitoches. Ce verdict sera accueilli avec une joie profonde par toute la population de la Louisiane. Ainsi se trouve déjouée l'odieuse conspiration que nous avons dénoncée.

Mais il ne suffit pas que les 48 citoyens poursuivis soient rendus à la liberté. L'impunité ne doit pas être assurée aux hommes qui, dans un intérêt de parti, se sont arrogé le pouvoir de faire enlever à leurs familles et à leur affaires quarante-huit citoyens des plus honorables.

Nous espérons donc que le Congrès, dès qu'il sera réuni, ordonnera une enquête pour rechercher si ces poursuites n'ont pas été intentées en raison d'ordres supérieurs venus de Washington. Il importe de savoir à qui doit remonter la responsabilité de ces procès, qui sont pis que des persécutions politiques puisqu'ils n'avaient d'autre objet que d'atteindre un but entièrement étranger aux fins de la justice.

Le Congrès tiendra sans doute à savoir quel rôle MM. Hayes et Devens ont joué dans cette affaire.

UNE BOUTADE DE L'EMPEREUR GUILLAUME.—Le *Figaro* prétend que lorsque M. de Mony a annoncé à l'empereur Guillaume l'avènement de M. Grévy à la présidence, le vieux souverain a accueilli cette notification par les paroles suivantes:

"L'Europe entière regrettera le départ du maréchal de Mac-Mahon, et quant à moi, je le regrette profondément pour la France."

L'important est que la France n'ait pas à regretter le départ du Maréchal; c'est ce que l'avenir décidera.

M. DU COURTHIAL CONSUL GÉNÉRAL A LA HAVANE.—Comme nos lecteurs peuvent le voir dans les dépêches que nous avons reçues cette nuit, M. Du Courthial, notre consul à la Nouvelle-Orléans vient d'être nommé consul général à la Havane. Tout en adressant nos félicitations à M. Du Courthial, nous ne pouvons que regretter de ne pas le voir revenir à la Nouvelle-Orléans, où il avait rendu de nombreux services à la colonie française, et où il s'était fait de nombreux amis.

Si jamais je cesse d'aimer!....Quoi!....les Shadines.

Si vous voulez posséder des photographies qui ne changent jamais de couleur, il faut aller chez Lilienthal qui en fait d'inaltérables par le procédé Lambert (invention française.) Prix des portraits: cartes de visite, trois dollars, Impériales six dollars par douzaine.

JOURNAUX ILLUSTRÉS — La librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 15 février.

Le magasin meilleur marché pour les meubles est le Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Perdido, établi en 1840.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadines?

Depuis plus de trente ans, [illegible]

LE MOUVEMENT DU COTON.— Nous avons reçu de M. H. G. Hester, secrétaire de la Bourse nationale au coton, le rapport officiel sur le mouvement du coton du 1er septembre 1878 au 28 février 1879. En voici la récapitulation:

	1879	1878
Recettes aux ports	3,814,325	3,569,642
Envoi par terre aux filatures	282,116	171,922
Envoi au Canada	8,440	1,161
En transit aux ports de l'Est	29,757	28,768
	4,134,638	3,771,493

Il a été pris pour la consommation des manufactures du Nord 861,061 balles contre 830,740 l'année dernière à la même époque.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

TEMPS.—Plus de doute, et c'est le printemps chantant, souriant, charmant, fleuri, réjoui, béni et splendide.

Les taons secouent leurs ailes brunes dans la lumière.

Quant aux habitants, ils travaillent fort et ferme, pleins de courage et d'espérance.

Le plant de cannes fut bon.

Mais il faudrait peut être un peu de pluie pour briser les terres dures et fortes. La pluie ne déplairait pas non plus aux jardiniers et aux semeurs de riz.

Quant au fleuve, il a quelque peu baissé.

Mort.—La mort a frappé ces jours-ci dans notre voisinage.

Lundi, c'était M. Théodore Bourtoumieux, natif de France, âgé de 58 ans et habitant de la Louisiane depuis plus de trente années. M. Bourtoumieux était un homme laborieux et honnête.

Mercredi, c'était M. François Pertuit, vieillard de près de 83 ans, et qui s'est éteint comme on s'éteint à son âge. M. Pertuit était un brave vieillard, qui avait été un brave et honnête homme.

Le *Sucrier* annonce que les mines de sel de l'île Avery ont été affermées à une compagnie de capitalistes anglais et texiens qui doivent payer 25 cents par tonneau de sel qu'ils tireront à la condition d'extraire 100 tonneaux par jour et qui s'engagent à compléter un canal de sept milles de longueur à travers le marais salin jusqu'à la baie de Vermillion.

Ce journal annonce la mort à 68 ans, de Mme Caroline E. Morse, native de Halifax, qui habitait la Louisiane depuis 1832 et qui avait eu le privilège rare d'avoir des arrière-petits enfants.

Il annonce également la mort à l'île Piquant, paroisse Ibérie, le 1er mars, de Mme Appoline Fournier, veuve de Siméon Patout. Cette dame qui était âgée de 74 ans, était native de France. Elle faisait partie des premiers colons de la Prairie au large et devenue veuve depuis 35 ou 40 ans, elle avait acquis une grande fortune et avait fondé une église catholique sur sa plantation. Elle laisse une nombreuse lignée de descendants. Elle a été enterrée dans l'église qu'elle avait fondée.

Je suis fatigué de la nourriture que je prends; j'essaierai des Shadines.

LA SURETÉ PUBLIQUE A PARIS.

INTERPELLATION A LA CHAMBRE.

Les journaux ayant répandu l'alarme à Paris à propos de quelques attaques contre les passants, dans la séance de la Chambre du 17 février, un député, M. de Blachère, a interpellé le ministre de l'intérieur. Voici la conclusion de ce débat:

Le ministre.—J'ai fait faire le relevé très exact que voici de tous les procès-verbaux qui ont été dressés depuis le mois de février sur les scènes plus ou moins tumultueuses qui se produisent dans les rues de Paris, soit dans la soirée, soit pendant la nuit. Depuis le 1er février, 15 affaires ont été signalées par des rapports des agents de la police comme attaques nocturnes, 12 d'entre elles, après vérification, sont des rixes entre gens ivres ou des disputes entre personnes fréquentant de mauvais lieux; les agresseurs sont connus et ont été arrêtés.

Restent trois affaires.

1° En sortant d'un bal public, un individu a été volé; les coupables sont arrêtés.

2° Dans un lieu très écarté, un homme a été effrayé par un individu qui lui a demandé son porte-monnaie contenant 75 centimes. (On rit.)

Vous le voyez, messieurs, la chambre rit déjà; il n'y a pas de quoi être effrayé.

3° Les journaux ont parlé d'une personne qui a reçu trois coups de couteau; l'enquête n'est pas terminée, mais je dois dire que l'individu attaqué ne porte la trace que de trois égratignures.

J'ai, comme specimen, les procès-verbaux de quelques-uns des faits concernant des individus dont les noms ont été signalés dans les journaux; en voici un portant la date du 18 février, le plus récent: "Hier, à dix heures vingt-cinq minutes du soir, un sieur Négras, journaliste, attaché au *Figaro*....(Exclamations et rires à gauche) s'est présenté au poste de police de l'Opéra. Il a déclaré que, rue St-Georges, à l'angle de la rue de Lafayette, il avait été attaqué par un individu qui lui avait dit: "J'ai faim; donne-moi à dîner ou je te tue!" Qu'il avait alors crié: "Au voleur!" et que ledit individu avait aussitôt pris la fuite sans l'avoir touché."

Des renseignements que [illegible] me procurer, il résulte que, précisément au moment où le sieur Négras disait avoir été assailli, deux agents se trouvaient sur les lieux, et ils déclarent qu'ils n'ont rien entendu. Jusqu'à présent la police n'a reçu aucune information. (Rires à gauche.)

Voici un second fait, l'affaire Engel, qui m'est connue seulement par les journaux. Le service de la sûreté n'a pas eu de renseignements à ce sujet. J'ai vu le jour même M. Dulac, commissaire de police, qui s'était occupé de cette affaire, il avait vu M. Engel, il s'agissait d'un fait insignifiant, et le sieur Engel désirait vivement qu'on ne s'occupât pas de lui.

Un troisième fait a été signalé (Bruit), qui m'avait impressionné parmi tous les autres. Il s'agissait d'un professeur appartenant au collège Chaptal; on disait qu'il avait été assailli par des malfaiteurs sur la place de l'Europe; j'ai eu d'autres renseignements que ceux même contenus dans ce rapport. Ce professeur, dont j'ignore le nom, revenait chez lui avec son fils, âgé de quinze ans, et un jeune homme appartenant au collège Chaptal; il rencontre sur sa route trois jeunes conscrits en état d'ébriété complète. Un des conscrits frôle un des jeunes gens et même le bouscule. Le père s'irrite, se fâche, cherche à connaître le numéro qui est sur le képi de ce jeune homme, et de là des injures, non pas une rixe, mais enfin quelques coups portés et ce que vous pouvez imaginer en pareille circonstance. (Mouvements divers.) Voilà ce que vous appelez des assassinats, des attaques nocturnes.

Eh bien, malheureusement, il faut le dire, l'honorable préopinant n'est pas seul à avoir donné des qualifications excessives à des faits qui ne les comportent pas, et j'ai là sous la main toute une série d'articles de journaux qui vraiment portent en tête des titres de nature à jeter l'effroi dans la population parisienne et même au dehors. Ainsi, par exemple, je vois ici: "L'ère du revolver."—"Gardez-vous! gardez-vous!"—"Paris coupe-gorge!"—"Les arrestations nocturnes."

Un membre à droite.—Quels sont ces journaux?

D'autres membres à droite.—La *France!* le *National!*

M. le ministre.—"Les attaques nocturnes."—"Les assommeurs de Paris."—"La sécurité des citoyens."

M. Barodet.—C'est de l'invention des journalistes de l'ordre!

M. le ministre.—Comparez la nature des faits, leur nombre, leur gravité, avec l'exposé qui vient d'être fait à cette tribune et, qu'on me permette aussi de le dire avec les récits et les en-tête d'articles que je trouve dans les journaux, la chambre appréciera elle-même—et son opinion se répandra, je l'espère, au dehors,—ce qu'il y a de vrai et de sérieux au fond de tout cela. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'après un hiver rigoureux, la misère est plus grande qu'auparavant ...... (Interruption à droite.)

Un membre à droite.—Et la prospérité dont vous parlez tant!

M. le ministre.—A la suite de l'Exposition, beaucoup de gens qui y avaient exercé de petites industries se trouvent aujourd'hui sans occupation, et par conséquent on peut rencontrer dans les rues, plus que de coutume et plus qu'il ne le faudrait, des gens qui demandent l'aumône. (Interruptions prolongées.)

A tout cela, il est facile de porter remède; le gouvernement s'est préoccupé de l'inquiétude qui s'est manifestée, d'une panique un peu légèrement acceptée et répandue, et il a pris les mesures nécessaires pour la faire cesser. Le préfet de police a fait connaître qu'il avait déjà pris sous ce rapport certaines mesures: les rondes de nuit seront plus fréquentes qu'auparavant; le service de sûreté—et c'est un des points dont on vous a parlé à propos de l'enquête—va être renouvelé complètement et dans son chef et dans son personnel. (Interruptions à droite).

On va prendre enfin toutes les mesures nécessaires pour calmer et faire cesser les inquiétudes qui se sont produites.

M. Cantagrel.—Mais il n'y a pas d'inquiétudes.

M. le comte de Douville-Maillefeu.—Ce sont les fonctionnaires de la police seulement qui sont inquiets. (Rires bruyants).

M. le ministre.—M. Cantagrel affirme qu'il n'y a pas d'inquiétude; j'en suis ravi et je souhaite vivement qu'il n'y en ait pas. Dans tous les cas, ce que je puis affirmer à la chambre, c'est qu'il n'y a pas de motifs d'inquiétude (Très bien!) Soyez convaincus, messieurs, que la police veille sur la sûreté publique et que la sécurité des citoyens est entière, qu'elle sera aussi entière demain qu'elle l'était hier. (Très bien! très bien!)

M. Blachère.—Messieurs, j'ai le regret de ne pouvoir me déclarer satisfait des explications que vient de donner M. le ministre de l'intérieur.

Qu'il me permette de lui répondre que la preuve de la fréquence et de la gravité des faits que je signalais tout à l'heure à la tribune....

M. Clémenceau.—Vous n'en avez pas signalé un seul!

M. Blachère.—je la trouve dans le concert unanime de plaintes et de cris d'alarme poussés par la presse parisienne tout entière...[Bruyantes exclamations au centre et à gauche.]

M. Barodet.—De la presse réactionnaire!

Plusieurs membres à droite.—De toute la presse parisienne.

M. Barodet.—Du *Figaro!*

M. Blachère.—...même par les feuilles réputées indulgentes pour le ministère. Et permettez moi, messieurs, de vous citer à cet égard deux journaux qui assurément ne vous seront pas suspects. [Nouvelles exclamations au centre.]

Quelques membres au centre.—Vous n'avez pas à citer des articles de journaux.

M. Blachère.—Le *National*..[Nouvelles exclamations]. Le *National* dit ceci.—C'est court, mais c'est expressif....

Un membre au centre.—Si c'est faux!

M. Blachère.—"Paris est un coupe-gorge, une véritable forêt de Bondy." [Exclamations et rires ironiques.] Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le *National*.

M. le comte de Douville-Maillefeu.—C'est le feuilleton que vous lisez-là. (On rit.)

M. Blachère.—Voici ce qu'ajoute le *Temps*: "C'est assurément un spectacle par trop étrange que celui d'une ville comme Paris livrée sans défense aux exploits.... (Vives exclamations à gauche.)

M. Barodet.—Citez donc des faits; cela vaudra mieux.

Plusieurs membres à droite.—Mais c'est le journal le *Temps* qui dit cela.

M. de Baudry-d'Asson.—C'est le journal de M. de Marcère qui parle ainsi!

M. Blachère.—"aux exploits d'insaisissables malfaiteurs. Une telle situation est du domaine du roman et nous ramène au temps de Mandrin."

Ainsi que je le disais tout à l'heure, la note de M. le préfet de police n'a pas mis un terme à ces attentats, et les feuilles de ce matin accusent un redoublement dans les crimes.

M. Clémenceau.—Vous ne citez toujours aucun fait.

Un membre à droite.—C'est le *National* qui parle.

M. Clémenceau.—Ce n'est pas un fait, le *National*. Les journaux sont tombés dans le piège que vous leur avez tendu. C'est une manœuvre de certains fonctionnaires de la police. (Exclamations à droite.)

M. Blachère.—Cela prouverait que la police de M. le ministre de l'intérieur est bien mal faite.

M. Frébault.—Cela prouve la nécessité de changer les fonctionnaires bonapartistes.

M. le comte de Septenville.—C'est le ministre qui jette lui-même l'alarme dans le pays, puisque c'est son journal qui parle ainsi!

M. le président.—Je vous prie, monsieur de Septenville, de ne pas vous introduire dans le débat; M. Blachère a seul la parole; et lui seul peut l'avoir, aux termes du règlement.

M. Blachère.—Que M. le ministre prenne garde d'inspirer au public une fausse sécurité (Oh! oh!) en lui dissimulant la vérité, et d'ajouter ainsi un nouveau danger à ceux que l'on a déjà à redouter. Ce qu'il nous faut, messieurs, ce ne sont ni des paroles ni des circulaires... (Bruit à gauche), mais des mesures spéciales et urgentes....

M. Clémenceau.—Très bien!

M. Blachère.—...suffisamment énergiques pour frapper d'effroi les malfaiteurs et rassurer la population. (Marques d'approbation à droite.)

M. Le président.—L'incident est clos.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—On donnera encore aujourd'hui en matinée et le soir *Pinafore*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— Après les minstrels qui finissent leur engagement ce soir même, après une matinée corsée, nous aurons pour demain dimanche les Danites avec McKee Rankin, Kitty Blanchard et une troupe qui compte plusieurs autres excellents artistes. Les Danites sont une pièce absorbante où il y a une riche combinaison d'amour, de romanesquerie, d'audace, d'humeur et de morale. C'est une peinture de la vie des mineurs en Californie, de ces travailleurs robustes de l'Ouest qui ont acheté leur indépendance à la sueur de leurs fronts, et qui avaient planté leur drapeau dans une terre où l'homme n'a pour se protéger que ses muscles. On y voit se dérouler l'histoire de l'existence dans les bois et un intérêt sympathique vous saisit à mesure que le spectacle se développe. On assure que McKee Rankin et Kitty Blanchard sont inimitables dans leurs rôles et que le payen chinois, Washee-Washee, représenté par C. T. Parslee, excite d'une manière extraordinaire à la gaîté et au rire. Les Danites ont eu grand succès dans tous les théâtres où ils ont paru, et nous ne doutons pas qu'ils ne soient aussi heureux à l'Académie de Musique.

THÉATRE ST-CHARLES.—Nous sommes arrivés à la dernière matinée et à la dernière soirée de la troupe des concerts suédois, belle troupe, jolie troupe, composée de quatre excellentes cantatrices et d'un harpiste. Ces quatre femmes, a dit un journal du Nord, ont une beauté de traits peu commune et une voix très rare. On ne reverra plus un pareil quartette. Que les dilettanti qui n'ont encore vu ni entendu ces artistes s'empressent d'aller aux deux derniers concerts d'aujourd'hui, s'ils veulent avoir une idée du plaisir que peut procurer un chant sans accompagnement, rendu avec un pareil ensemble.

Le carême est venu, mangez vos Shadines.

—A propos de l'abrogation de l'article 5 du traité de Prague, l'*Ulk* représente M. de Bismark en uniforme et fumant la longue pipe de porcelaine. Il tend les mains en souriant à M. Andrassy, revêtu du costume hongrois, qui présente au chancelier allemand une énorme dent (l'article 5) qu'il vient d'extirper avec des tenailles à un petit soldat danois.

Légende:

"Les petits cadeaux entretiennent l'amitié," dit Andrassy, et il a arraché au Danois une dent qu'il a donnée à Bismark.

Du même journal:

Scène: un compartiment de chemin de fer. D'un côté, M. Grévy, assis dans un fauteuil séparé, un cigare à la main et le chapeau sur les genoux.

Vis-à-vis sur une banquette, M. Gambetta, coiffé d'un melon, les genoux enveloppés d'une couverture qu'il retient en croisant les mains; son sac de nuit auprès de lui.

Le tout sous la rubrique "En train express," que complète le dialogue suivant:

Gambetta.—Etes-vous commodément assis là, mon cher Grévy?

Grévy.—Très commodément.

Gambetta.—On n'est pas secoué.

Grévy.—Pas le moins du monde.

Gambetta.—Alors c'est une très bonne place?

Grévy.—Excellente.

Gambetta.—Eh bien! nous changerons à la prochaine station.

60.—Un teint jaune,—celui d'un Chinois payen, s'il appartenait à quelqu'un de notre race, ne pourrait certes pas être représenté comme attrayant. Mais ce qui est pire, le teint jaune est le symptôme d'un foie en désordre, d'un foie qui a besoin d'être activé et réglé. Le remède est tout prêt, prompt et efficace. L'usage des "Hostetter's Stomach Bitters" chassera la bile répandue dans le sang et le rendra à son chenal naturel, ouvrira les boyaux, écartera les symptômes dyspeptiques qui accompagnent invariablement les désordres de bile et annulera la tendance rapide à causer une congestion dangereuse au foie, qui doit toujours exister quand la peau et le blanc des yeux assument la teinte jaune. Les souffrances dans les côtes basses du côté droit et dans l'omoplate, les nausées, la langue chargée et une haleine désagréable, qui indiquent un malaise du foie, et tout ce qui suit de cet état de choses, est combattu et dissipé par ce souverain correctif, qui, en addition à ses vertus régulatrices, est un puissant tonique et un stimulant médical pur et agréable, en même temps qu'il ouvre l'appétit et remet et affermit les nerfs.

—2—

Le taux de la mortalité dans notre pays devient terriblement alarmant, la moyenne de la vie diminuant chaque année sans aucune cause raisonnable, et la mort résultant généralement de choses les plus insignifiantes. En cette saison de l'année spécialement, les rhumes sont si communs que dans les agitations de chaque jour nous sommes exposés à ne pas voir les dangers qui nous menacent et ce n'est il est trop tard, la fièvre ou les désordres de poumons s'étant déjà déclarés. Des milliers de gens perdent la vie de cette manière tous les hivers, quand s'ils avaient usé du Sirop Allemand de Boschee, une guérison en eut été un sûr résultat, ainsi qu'une grande économie de drogues et de consultations médicales. Pour tous les maux de gorge et de poumons, le Sirop Allemand de Boschee a été reconnu comme la plus grande découverte de son genre en médecine. Tous les droguistes dans ce pays vous en attesteront le merveilleux effet. Plus de 950,000 bouteilles ont été vendues l'année dernière sans qu'il y ait eu le moindre échec dans l'effet du sirop.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, le MARDI, 11 mars 1879, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu CHARLES MANGIN. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

8mars—3f

POUR AVOIR ABSOLUMENT
LES MEILLEURES
PHOTOGRAPHIES
Brevetées et à couleur fixe,
ALLEZ CHEZ
Lilienthal
121 - - - Rue du Canal - - - 121
8mars—3m

B. POMÈS,
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.
Encoignure Dumaine et Claiborne.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, patentée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux groceries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.
Bois de pin $5, cypre $5.50; chêne $5.50; frêne $6. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.
8mars—au 8 février

Avis aux expéditeurs de fret au Tèche et à Vermillion.—Le fret de la Nouvelle-Orléans sera pris jusqu'à nouvel avis à 50 pour cent au dessous des taux établis, à l'exception des machines, du bois, des briques, des perches pour cercles et autres articles de tonnellerie, lesquels seront transportés à 33 1/3 pour cent au dessous des taux établis.
Les passagers pour le Tèche trouveront à Morgan City des bateaux pour leur destination, le Mardi, le Jeudi et le Samedi.
7 mars PHARR LINE STEAMERS.

Notice.—Bureau du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company,"—No 20 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 19 février 1879.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie, pour l'année suivante, aura lieu à ce bureau, MERCREDI, 5 mars 1879, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.
19 fév—

New Orleans Savings Institution.—Banque d'Epargnes de la Nlle-Orléans.—En égard au fait qu'il y a eu une demande croissante de la part des déposants sur cette Institution, et que des placements faits dans l'intérêt des déposants, il ne peut être réalisé les sommes voulues qu'à grands sacrifices.
Résolu, que nous nous prévalons du pouvoir accordé par notre charte, 15 pour cent seront payés immédiatement, et un avis de quatre-vingt-dix jours sera exigé pour tout paiement subséquent.
DAVIS URQUHART, Président.
C. CORN, A. F. D. MOULTON, ED. A. PALFREY, THOS. A. ADAMS, CHAS. J. LEEDS, Directeurs.
1mars

Pour cause d'absence.
A LOUER, dans un bon quartier central du Second District, une MAISON toute MEUBLÉE, bois INSTALLÉE, offrant beaucoup de logement. Cette maison sera louée pour un ou deux ans, à des conditions avantageuses. Pour des renseignements, s'adresser à
LAFITTE & DUFILHO.
19 rue St-Louis.
2mars—

Chaussures.
E. CABAUD,
Fabricant de Chaussures
EN GROS ET EN DÉTAIL,
68 ......RUE ROYALE...... 68
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, cousues et vissées, qu'il vendra à des prix d'une rare modicité.
Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin.
23 fév—1 m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices"
20 fév—1 an

Grand choix de Chaussures de tous les genres,
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, au
CLAIBORNE SHOE STORE.
357..........URSULINES..........357
Coin Claiborne.
Le stock du magasin a été entièrement renouvelé, et les prix réduits jusqu'à la dernière limite, défiant la concurrence.
Les meilleures chaussures d'enfants, celles qui durent le plus et coûtent le moins, se trouvent au No 357 rue Ursulines. On y fabrique aussi à bon marché avec des matériaux supérieurs.—Les ordres de la ville et de la campagne sont exécutés avec promptitude.
A. L. BICOCCHI.
22 fév—1an

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.
CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $2.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
BOTTES et souliers en tout genre faits ici des meilleurs matériaux [illegible] ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment occupés dans les ateliers.
17 janv 79—1 an V&O

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE. G. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
18 juil 78—1 an. Nlle-Orléans.

ALLSOPP'S
INDIA PALE ALE.
Mis en bouteille par E. & J. BURKE, Dublin, Liverpool, Londres et célèbre dans le monde entier.
A VENDRE PAR
PAUL GELPI & BRO.,
16 fév—1m—PP.

155 rue du Canal 15 rue Bourbon
155 rue du Canal 15 rue Bourbon.
D. H. HOLMES
Notre département C. comprend un stock complet et parfaitement assorti de
Cretonnes, Couvertures de Piano,
Rideaux en dentelles,
Dentelles pour vitrage,
Bobinet pour moustiquaires,
Courte-pointes blanches,
Satiné de Saxe,
Et d'autres nouveautés trop longues à mentionner.
L'assortiment le plus vaste et à meilleur marché de NATTES blanches et en couleur.
D. H. HOLMES,
2 mars— 155 rue du Canal.

Marchandises de Printemps.
A. GEIGER,
33......RUE DE CHARTRES...... 33
Marchand de Draps fins, Casimirs et Etoffes pour tailleurs.
AYANT reçu tout mon stock de marchandises étrangères et américaines pour vêtements d'hommes et d'enfants, j'invite le public à venir les examiner et à prendre connaissance de mes prix. Je suis heureux de pouvoir dire que je suis en mesure de rivaliser avec quelque marchand que ce soit en ce qui concerne mes Etoffes et mes prix.
1er mars—1m. PP.

RAPPELEZ-VOUS, TOUS,
QUE POUR
Les toux, les rhumes
Et toutes les affections de la POITRINE ou des POUMONS. Il n'y a pas de meilleur remède que cette ancienne et célèbre préparation si favorablement connue du public sous le nom
SIROP
PECTORAL BALSAMIQUE
DE DUCONGÉ.
ESSAYEZ-EN.
A vendre par A. CARROUCHÉ, agent pour la Louisiane, rue de Chartres 39. Aussi par tous les droguistes.
25 fév—1m

VINS FINS
Seignouret Frères,
SEIGNOURET FRERES TRADE F.S MARK BORDEAUX
Constamment
Importés depuis 40 ans:
CHATEAU DILLON,
GRAND VIN HT. BRION,
CHATEAU TALBOT,
CHATEAU IQUEM,
HT. SAUTERNES.
CHAMPAGNES!
DRY VERZENAY
EXTRA DRY.

Seuls Agents à la Nlle-Orléans,
Schmidt & Ziegler
49, 51, 53, 55 RUE PETERS.
25fév—1m

Le Dr A. CAPDEVIELLE
A OUVERT un bureau de consultation au No. 32, rue St-Philippe, encoignure Chartres.
Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.
Résidence—No. 114 rue Bourbon.
15 fév—

R. PEYCHAUD. LOUIS BURTHE. DELORD BURTHE.
PEYCHAUD & BURTHE,
COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE BONS,
No. 3 1/2 rue Carondelet—Nlle-Orléans.
Portèrent une attention toute spéciale au règlement des licences et des taxes de ville et d'Etat.
12fév—1m

MEDAILLES
Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

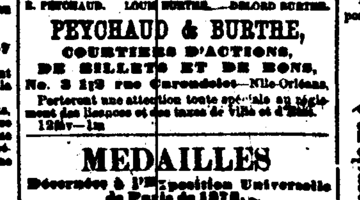

ALPH. WALZ,
Propriétaire et fabricant du célèbre
MALAKOFF BITTERS
qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant, et un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce Bitters est spécialement propre à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison Gaff & Co., pour la vente de la délicieuse bière
AURORA LAGER BEER,
en barils et en bouteilles.
No. 90 rue Conti, entre Decatur et Chartres.
23 janv—1re ou 4p

Wm. J. YOUNG,
Fabricant et marchand de
Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrilles, Brosses, etc.
3...... NORTH PETERS ST. 3
Entre Ursulines et Hôpital.
Réparations bien faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.
1er mars—1 an—[illegible]V.D.

ENCORE
UNE VICTOIRE!
Grand prix d'honneur
DÉCERNÉ A
L'ETOILE ROUGE
A
l'Exposition de 1879.
OPINIONS DE LA PRESSE.

L'exposition qu'a fait M. Durieu, le propriétaire de l'Etoile Rouge, surpasse en variété tout ce qui a été fait à l'Exposition de Paris et à celle de Philadelphie.
DEMOCRAT du 26 février.

Jamais vit-on une plus belle variété de chaussures, qu'à l'Exposition qui a lieu en ce moment à la Nouvelle-Orléans, où l'immense étallage de l'Etoile Rouge fait l'admiration de tous.
CHICAGO JOURNAL.

Nous apprenons avec plaisir que les juges ont décerné le Ruban Bleu à M. Durieu.
L'ABEILLE.

L'Etoile Rouge fait un splendide étallage dans le département C.
N. O. DEMOCRAT.

M. Durieu, le propriétaire de l'Etoile Rouge, mérite les louanges de la presse pour son activité et son énergie. Le splendide étallage qu'il fait à l'Exposition prouve son bon goût et nous dirons hardiment que, si tous les commerçants de la Nouvelle-Orléans déployaient la même activité que lui le commerce y serait plus prospère.
CINCINNATI COURIER.

Pour une complète description des articles contenus dans toutes les vitrines de l'ETOILE ROUGE durant la dernière Exposition nous référons les lecteurs au *Democrat* du 26 Février 1879.

NOUVELLES CHAUSSURES!
NOUVELLES CHAUSSURES!
Arrivant par steamers et par chemin de fer.
BOTTES bronzées, pour bébés.
.. .. enfants.
.. bleues .. ..
.. .. bébés.
.. dorées .. ..
.. argentées .. ..
.. .. enfants.
.. dorées
.. en chevreau français pour dames.
.. en Tampico
.. à Box-toe
.. cloquées
PANTOUFLES AIMÉE [bleues]
.. .. [roses]
.. .. [blanches]
.. .. [bronzées]
.. Chevreau, devants unis. .. travaillés.
.. .. Imme à Box-toe.
.. .. avec boucles.

Grande variété de Pantoufles de toutes couleurs, pour Bals et Soirées.

NOUVELLES CHAUSSURES
POUR MESSIEURS.
OXFORD ties en veau.
ESCARPINS en maroquin.
BRODEQUINS cousus, veau français.
BOTTINES basses .. américains } Articles à $2 00 la paire.
.. à box-toe
.. chevreau frappé imitation panier
BOTTES hauts en couleur.
BOTTINES à vis à $2 50 la paire.
.. unies en veau.
.. à Box-toe
New-York walkers.
BRODEQUINS en veau cousu.
.. chevillés.
. $1 50 ! $1 50
La paire, seulement,
Pour une bonne bottine de travail.
BOTTINES pour garçon à $1 00, $1 25 et $1 50 la paire.
Notre assortiment de BALMORALS connus pour garçons est ce qu'il y a de mieux fait, chaque paire est garantie sous tous les rapports.

Nouveaux arrangements.
Les dames seront charmées d'apprendre que grâce à nos nouveaux arrangements nous aurons bientôt en magasin la plus belle botte en chevreau Talon Louis XV. qui se soit encore vendue à la Nouvelle-Orléans.
L'arrivée de cette nouvelle chaussure sera annoncée ultérieurement.
Nos amis de la campagne sont prévenus que leurs ordres seront fidèlement exécutés.
Nous envoyons des CATALOGUES PRIX-COURANTS dans toutes les parties du pays.
Tous les chars allant rue du Canal vous déposent à une rue de l'ETOILE ROUGE.

Tout le monde va à
L'ETOILE ROUGE
Parce qu'on y vend toujours du bon.

Le Magasin à la mode c'est
L'ETOILE ROUGE.

Tout le monde va à
L'ETOILE ROUGE
Parce qu'on y vend toujours du bon.

Toutes les communications doivent être adressées à
ARTHUR DURIEU,
Propriétaire de l'Etoile Rouge.
Coin DOUANE et BOURBON,
NOUVELLE-ORLEANS,
1er mars— Lne.

Amendements à la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 10 Février 1879.

A l'assemblée régulière du Conseil des Directeurs, tenue le 12 Janvier 1879, les membres dont les noms suivent étaient présents: MM. P. Fourchy, P. Maspero, D. Fatjo, J. B. Lallande, M. W. Smith, Ed. Toby, Jno. Geddes, J. J. Fernandez et Chas. Lafitte.

Sur la pétition d'une grande majorité des actionnaires, les amendements suivants à la Charte de la Compagnie, ont été unanimement adoptés, selon les droits acquis, au Conseil de Direction par le Quatorzième Article de la Charte.

ARTICLE DIX-HUIT.

Le premier article de la Charte est amendé de façon à renvoyer l'expiration de la Charte jusqu'au 31me jour du mois de mai 1899 (dix-huit cent quatre-vingt dix-neuf), à moins que les affaires de la compagnie ne soient liquidées plus tôt par un vote des deux tiers des membres de la corporation.

ARTICLE DIX-NEUF.

Le capital de cette compagnie est fixé à Six Cent Mille Piastres.

Ce changement devant prendre effet à partir du premier du mois de Juin prochain, époque où de nouveaux certificats d'actions seront émis.

Les nouvelles actions seront de Cent Piastres chacune.

Il sera émis pour des fractions d'actions des certificats qui seront plus tard, par suite de ventes ou d'achats convertis en actions pleines.

Je soussigné, annotateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que les amendements précédents aux articles de la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands sont inscrites ce jour dans ce bureau, dans le livre 152, folios 295 et 296.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1879.
J. G. RICHARDSON,
Député Annotateur.
2 mars

Est un composé des vertus de la salsepareille stillingia mandregora, rhubarbe, avec l'iode de potasse et de fer, tous puissants producteurs de sang purificateurs de sang et éléments de vie. C'est le remède le plus pur, le plus sûr, et de toute manière l'altératif le plus effectif, connu du public et qui soit à sa portée. Les sciences de la médecine et de la chimie n'ont jamais produit de remède aussi précieux ni aussi puissant pour guérir les maladies résultant de l'impureté du sang. Il guérit la Scrofule et toutes les maladies Scrofuleuses, l'Erysipèle, la Rose ou le feu de St-Antoine, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Furoncles, les Tumeurs, Dartres, Humeurs, Morpeo, Teigne, Impétigo, Ulcères, Plaies, Rhumatisme, Maux Mercuriels, Névralgie, Irrégularités et faiblesses de femme, Jaunisse, Affections du foie, Dyspepsie, Maigreur, et Débilité générale.

Par ses qualités extraordinaires elle détruit les impuretés qui viciant le sang et causent les désordres et la décrépitude. Elle stimule les fonctions vitales. Elle soutient l'énergie et la force. Elle restaure et préserve la santé. Elle infuse une nouvelle vie et vigueur dans tout le système. Avec la Salsepareille d'Ayer les malades n'ont plus rien à craindre de l'impureté du sang. Mais plutôt ils ont recours à ce remède, plus il est prompt à opérer la cure.

La recette de ce remède a été fournie aux médecins partout et reconnaissant ses qualités supérieures ils l'administrent à leurs clients.

Depuis près de quarante ans, on se sert en tous lieux de la Salsepareille d'Ayer et elle possède maintenant la confiance de milliers de gens qui ont joui des effets que ses merveilleuses vertus curatives ont procurés.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr J. C. AYER & CO.,
Chimistes, pratiques et analytiques,
LOWELL, MASS.
Vendu par tous les Droguistes partout.
6 mars—2

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
59 Rue de Chartres, coin Bienville.
NEW-ORLEANS, LA.

Manuels de la Collection Roret.

Distillation des Grains et Melasses, atlas	1 volume et	$2	00
Vinaigrier et Moutardier	1 vol.	1	40
Amidonnier et Vermicellier	1 de	1	25
Limonadier, Glacier	1 de	1	00
Photographie	2 de	2	50
Sorcellerie expliquée	1 de	1	40
Physique amusante	1 de	1	40
Théatral et du Comédien	1 de	1	40
Savonnier	1 de	1	40
Chaufournier et Platrier	1 de	1	25
Fleuriste et Plumassier	1 de	1	00
Eaux et Boissons gazeuses	1 de	1	40
Oiseleur	1 de	1	25
Boucher	2 de	2	80
Vétérinaire	1 de	1	40
Fabricant et Epurateur d'Huile	1 de	1	40
Armurier, 2 volumes reliés	2 de	3	75
Artificier, 1	1 de	1	25

Bibliothèque du Jardinier et du Cultivateur.

Le Bon Jardinier—1878	1 vol.	$3	00
Choux (le), sa culture et emploi	1 de		50
Tabac (le), sa culture	1 de		50
Asperge	1 de		50
Rosier (le), sa culture	1 de		50
Semis, taille et culture de l'Oranger	1 de		50
Fraisier (le), sa culture	1 de		50
Alimentation du Bétail	1 de	1	00
Melon, sa culture	1 de		50
Maladie du Cheval, traité	1 de	1	25
Laiterie, beurre et fromage	1 de	1	40
Ecole des engrais chimiques	1 de		50
Les Abeilles et ruches à porte-rayons	1 de		75
L'Abeille italienne	1 de		50
Guide pour l'achat et l'emploi des engrais chimiques	1 de	1	25
Guide pratique de l'Agriculteur	1 de	2	00
Conseils aux Educateurs des Vers-à-soie	1 de		
Education du Lapin Domestique	1 de	1	40
Arbres Fruitiers	1 de		50
Pigeons Dindons, Oies et Canards	1 de		50
Race Bovine	1 de		50
Le Potager	1 de		50
Les Moutons	1 de		50
Chimie du Sol	1 de		50
Champignon Comestible	1 de		50
Culture du Coton, étude pratique	1 de		50
Culture de la Canne à Sucre, Guide pratique	1 de		90
Procédés et Maladies du Vin	1 de		90
Vins Factices, Guide pratique	1 de	1	25
Entretiens sur les engrais chimiques, par Ger. Ville	2 de	3	00

Papeterie, Fournitures pour Ecoles. Papiers peints, Papiers peints,
AU RABAIS!!!
8mars—

COW PEAS,
COW PEAS.
Grand stock en magasin, grossi par de constants arrivages, à vendre en lots au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché.
J. R. KENT & CO.,
22fév—1mPP 45 rue Tchoupitoulas.

Le nouveau remède de la Louisiane.
Le plus grand sirop du siècle et de tous les siècles pour la toux, les rhumes, les catarrhes, l'asthme, les bronchites, l'hémorragie, la coqueluche, la rougeole, affection de poitrine, la respiration difficile, commencement de consomption, etc.......C'est un sirop adoucissant et calmant pour les enfants, et qui est recommandé par trois pages de noms de cette ville et de l'Etat. Il ne contient aucun poison. Le TONIQUE DE VIE, fait avec le même produit de nos cyprières, est un fortifiant, aiguisant l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède assuré contre la fièvre et les frissons, et la dernière épidémie a développé le fait que c'est un sûr prophylactique contre la fièvre jaune et autres fièvres. Voyez une colonne d'annonces dans l'*Ev* [illegible] Post. Vendu par tous les principaux épiciers. Dépôt, rue du Canal No. 164, Nlle Orléans.
1er déc—6m PP

A VENDRE
Pour cause de départ.
La Grocerie et Café situé à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine, ayant une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires. Les meubles seront vendus au choix de l'acquéreur.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
8mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 mars—CLASSE No 56.
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
31	5	74	66	21	75	51	56	40	13	[illegible]		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature ce 7 mars 1879—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS
126, RUE DU CANAL 126,
VIENT de recevoir son assortiment d'étoffes nouvelles pour robes, convenables pour le printemps, et comprenant
Bayonnaise,
Tamise,
Albatross,
Alpacas,
Etamines,
Buntings et Crêpes.
23fév—

Grande Ouverture de la Saison.
Mode de Printemps.
LEON GODCHAUX,
31 & 33......Canal......31 & 33
Je suis prêt à fournir aux acheteurs les dernières nouveautés et les modes les plus élégantes en
Vêtements pour Hommes,
Jeunes Gens,
Jeunes Garçons,
Et Enfants,
faits des étoffes de saison du dernier genre.
Les acheteurs de la campagne sont tout particulièrement invités à venir examiner mon stock avant de faire d'autres achats,
LÉON GODCHAUX,
31 & 33 rue du Canal,
21 fév— Nouvelle-Orléans.

J. H. AUDIFFRED
Successeur de J. Montané
MARECHAL-FERRANT,
336...... Rue Royale 336
Entre Esplanade et Pauger.
Chevaux ferrés dans le plus bref délai.
28 fév—1an D M J

FABRIQUE
—DE—
BOUCHONS
—DE LA—
NOUVELLE - ORLEANS.
CIRCULAIRE.
NOUS avons vendu aujourd'hui à la FABRIQUE DE BOUCHONS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, tout le stock de BOUCHONS de notre succursale à la Nouvelle-Orléans, ainsi que notre clientèle. Nous remercions de leur généreux appui ceux qui nous ont accordé leur patronage et nous en sollicitons la continuation pour nos successeurs.
WILLIAM KING & CO.
A propos de la circulaire ci-dessus, nous croyons devoir informer le commerce que notre fabrique à vapeur nous assure de très grandes facilités pour CONFECTIONNER DES BOUCHONS à bref délai, et que notre stock de BOUCHONS nous permet d'exécuter promptement toutes les commandes qui nous sont faites.
New Orleans Cork Manufactory.
42 ......RUE ROYALE...... 42
1er fév—3mPP

ARTICLES DE TAPISSERIES.
A. Brousseau & Son.
17..........CHARTRES..........19
Vendent leur vaste stock de:
Nattes en crin,
Nattes à manches,
Nattes pour Magasins,
Rideaux,
Buriages.
A des prix grandement réduits.
Tapis,
Toiles cirées,
Nattes en coco et en paille,
Stores,
Rideaux à rideaux
Vendus à des prix plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été à la Nouvelle Orléans.
Venez voir notre assortiment.
16 fév—

STONEWALL
JACKSON

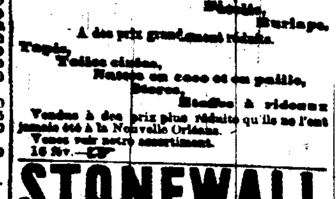

EMPORIUM,
Coin des rues Royale et St-Louis
12 déc—3m M

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat,
LEON BELLAGUET.
1 mars

Louisiana Mirror Manufacturing Co.
GLACES de toutes qualités et dimensions faites sur ordre.
Glaces vernies à neuf, cadres redorés, etc., à prix modérés.
No 98 rue Baronne, coin Union.
15 déc—3m

Pension privée.
MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, au-dessus du magasin Mercer.
24 nov—